

# LE P'TIT MAIRAT AU FIL DE L'OSME



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL (2020 – 2026)

**Bulletin Municipal**  
**Été 2020**

# SECRETARIAT

Toutes les demandes peuvent être faites aux deux secrétariats

## AIGRE

Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30  
Le samedi : de 10h 30 à 12 h

 05 45 21 10 56

## VILLEJÉSUS

lundi et mercredi  
De 14h à 18h  
jeudi de 9h à 12h

 05 45 21 10 21

Mail : [contact-aigre@aigre.fr](mailto:contact-aigre@aigre.fr)

Site Internet : [www.aigre.fr](http://www.aigre.fr)

Page Facebook : [MairieAigre](https://www.facebook.com/MairieAigre)

## Les élus

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence tous les matins, les prises de rendez-vous s'effectuent par téléphone auprès des secrétariats de Mairie.

### Le Maire

Renaud COMBAUD

### Les Maires délégués

Renaud COMBAUD (Aigre)  
Brigitte FOURÉ (Villejésus)

### Les Adjointes

Brigitte FOURÉ, chargée de l'attractivité du territoire  
Christophe TIPHONNET, chargé du cadre de vie  
Sylvie BRIS, chargée des affaires scolaires et des ressources humaines  
Raphaël BOUCARDEAU, chargé de l'animation du territoire  
Carole DUTRIAUX, chargée de la solidarité  
Tanguy GAILLARD, chargé des finances et de l'environnement

**Les élus tiendront à partir de septembre une permanence tous les samedis de 10h30 à 12h.**

### Les Conseillers Municipaux

Christian MEGRET – Evelyne BERTRAND – Lê-Xuân LAIRAUD – Olivier GEOFFRION – Nicole DELUSSET – Nathalie RENARD – Marie JARRY – Damien TRILLAUD – Emilie ROUX – Hugues CLÉMENT – Guillaume DENIS – Dominique HYVERNAUD-PINEAU – Patricia RANOUIL – Amandine GUILLAUME – Nadia CAILLAUD – Christophe TYRÉ

## MOT DU MAIRE



Chères Aigrinoises et chers Aigrinois, Chères Villesalémoises et chers Villesalémois,

Dans la continuité des élections municipales du 15 mars dernier, et après une période transitoire liée à la crise sanitaire, votre nouveau conseil municipal a pu être installé le dimanche 24 mai.

C'est forcément avec beaucoup d'émotion que j'ai pris mes fonctions en tant que Maire d'Aigre. Aigre, c'est ma commune de cœur, celle où j'ai grandi, celle où je vis depuis que je suis tout petit, celle où j'ai tous mes souvenirs, celle à laquelle je suis très attaché.

Je souhaite naturellement, par ces quelques mots, exprimer ma gratitude aux électeurs qui nous ont accordés leur confiance, à tous nos proches qui nous ont soutenus, et surtout à la formidable équipe qui a « uni ses forces » pour cette élection municipale.

Avec l'ensemble des membres du conseil municipal, dont vous trouverez le trombinoscope sur la page suivante, vous pouvez compter sur notre engagement à servir tous nos concitoyens, sur la totalité du territoire communal.

Notre prise de fonction se déroule dans un contexte particulier, en raison de la crise sanitaire que nous subissons. Pour autant, après la période nécessaire d'appropriation des dossiers et de mise en place de toutes les démarches liées à l'installation du nouveau conseil municipal, nous allons pouvoir amorcer la mise en œuvre de nos projets.

Déjà, les commissions thématiques ont pu se réunir au mois de juin, afin d'évoquer certains dossiers qui nous tiennent à cœur : mise en place d'un distributeur de billets à Aigre, accompagnement à la réouverture du café de Villejésus, etc... D'autres projets, en cours ou que nous souhaitons impulser, vont pouvoir se concrétiser : début des travaux au Parc des Charmilles que nous avons réétudiés pour intégrer le bloc sanitaire et augmenter le nombre de places de parking, création d'un « Espace France Services » pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, redéfinition du projet de parking à côté de l'Eglise d'Aigre, aménagement d'un parcours culturel et patrimonial, développement de la politique de fleurissement...

En parallèle, et dès que l'organisation de réunions publiques sera à nouveau possible, nous pourrons organiser des moments d'échanges sur les projets structurants pour la commune. Comme nous nous y étions engagés durant notre campagne, nous serons tout au long du mandat des élus à l'écoute et disponibles. Pour cette raison, le Maire et les Adjointes tiennent alternativement une permanence tous les matins ; vous pouvez prendre rendez-vous auprès des deux secrétariats de Mairie. Nous avons également décidé, à partir du mois de septembre, que les élus ouvriraient le secrétariat de la Mairie d'Aigre tous les samedis de 10h30 à 12h, afin de permettre à ceux qui travaillent en semaine d'avoir accès aux services municipaux. De plus, nous avons créé une page Facebook afin de diffuser plus facilement et rapidement l'information auprès des habitants. Enfin, ce bulletin municipal demeure le moyen privilégié de vous informer des actualités de notre commune. Il est publié pour ce numéro dans un format « allégé » compte tenu de l'activité restreinte sur ce premier semestre ; les élus ont proposé en commission de travailler à une nouvelle version prochainement.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous souhaite à toutes et tous de passer un bon et heureux été, en vous invitant à être vigilants et responsables afin de limiter la circulation du virus.

Le Maire,  
Renaud Combaud

## ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

### **Résultat du bureau de vote de Villejésus**

Inscrits : 433  
Votants : 276  
Exprimés : 261  
Ont obtenu :  
Liste Amandine GUILLAUME : 148  
Liste Renaud COMBAUD : 113

### **Résultat du bureau de vote d'Aigre**

Inscrits : 727  
Votants : 456  
Exprimés : 438  
Ont obtenu :  
Liste Amandine GUILLAUME : 170  
Liste Renaud COMBAUD : 268

### **Résultat de la commune d'Aigre :**

Inscrits : 1160  
Exprimés : 732  
Blancs ou nuls : 33  
Exprimés : 699  
Ont obtenu  
Liste Amandine GUILLAUME : 318  
Liste Renaud COMBAUD : 381

Sont élus :

**Amandine GUILLAUME** (Conseillère communautaire)

Christian CHABERNAUD

Patricia RANOUIL

Dominique HYVERNAUD-PINEAU

Nicole PONSARD

**Renaud COMBAUD** (Conseiller communautaire)

Brigitte FOURÉ (Conseillère communautaire)

Olivier GEOFFRION (Conseiller communautaire)

Sylvie BRIS

Raphaël BOUCARDEAU

Carole DUTRIAUX

Tanguy GAILLARD

Lê-Xuan LAIRAUD

Christian MEGRET

Marie JARRY

Christophe TIPHONNET

Emilie ROUX

Hugues CLÉMENT

Nathalie RENARD

Damien TRILLAUD

Nicole DELUSSET

Guillaume DENIS

Evelyne BERTRAND

Conseillers Municipaux démissionnaires : Christian CHABERNAUD, Nicole PONSARD, Thierry BERNARD.

Conseillère Communautaire démissionnaire : Amandine GUILLAUME

## TROMBINOSCOPE COMMUNAL



Renaud COMBAUD  
Maire et Maire délégué d'Aigre



Brigitte FOURÉ  
Première adjointe et Maire délégué  
de Villejésus



Christophe TIPHONNET  
Deuxième Adjoint



Sylvie BRIS  
Troisième Adjointe



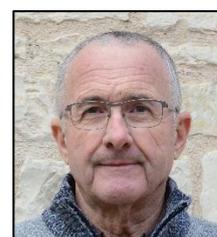
Raphaël  
BOUCARDEAU  
Quatrième Adjoint



Carole DUTRIAUX  
Cinquième Adjointe



Tanguy GAILLARD  
Sixième Adjoint



Christian MÉGRET



Evelyne BERTRAND



Lê-Xuân LAIRAUD



Olivier  
GEOFFRION



Nicole DELUSSET



Nathalie RENARD



Marie JARRY



Damien TRILLAUD



Emilie ROUX



Hugues CLÉMENT



Guillaume DENIS



Dominique  
HYVERNAUD



Patricia RANOUIL



Amandine  
GUILLAUME



Nadia CAILLAUD



Christophe TYRÉ

## COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Conseil Municipal du 24 Mai 2020

#### **ELECTION DU MAIRE**

Votants : 23 – Blancs et nuls : 2 – Exprimés : 21

Candidat : Renaud COMBAUD

Ont obtenu :

Renaud COMBAUD : 21

Brigitte FOURÉ : 2

Elu : Renaud COMBAUD

#### **ELECTION DES ADJOINTS**

Votants : 23 – Blancs : 4 – Exprimés : 19

Liste Brigitte FOURÉ : 19

#### **ELECTION DES MAIRES DÉLÉGUÉS**

Renaud COMBAUD est élu Maire délégué d'Aigre

Brigitte FOURÉ est élue Maire déléguée de Villejésus

### Conseil Municipal du 29 Mai 2020

#### **DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :**

Le Conseil Municipal peut donner au Maire, pendant la durée de son mandat, certaines délégations en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale. Le Maire distribue la liste des délégations qu'il propose et en donne lecture. Il invite les membres du Conseil Municipal à délibérer sur les délégations suivantes :

- 1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en cas de recours devant toutes les juridictions administratives et judiciaires, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus ;
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 3 000€ ;
- 20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant de 10 000€ maximum ;
- 24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- 28° D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;
- 29° D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner au Maire les délégations proposées ci-dessus.

**DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner les délégués au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes dont la Commune d'AIGRE fait partie. Le Maire rappelle la liste des organismes extérieurs (envoyée par courriel à tous les conseillers) et donne lecture des souhaits de chaque Conseiller Municipal (qui étaient invités à se positionner par courriel), à savoir :

Proposition des délégués au SIVOS de l'école maternelle d'Aigre :

Titulaire : Mme BRIS Sylvie  
Titulaire : M. COMBAUD Renaud  
Suppléant : Mme GUILLAUME Amandine  
Suppléant : Mme ROUX Emilie

Proposition des représentants pour la prévention routière :

Titulaire : Mme ROUX Emilie  
Suppléant : M. COMBAUD Renaud

Proposition des référents tempête

Titulaire : M. BOUCARDEAU Raphaël  
Suppléant : M. DENIS Guillaume

Proposition du correspondant défense

Titulaire : M. CLÉMENT Hugues

Proposition des délégués au conseil d'administration du collège d'Aigre

Titulaire : M. COMBAUD Renaud  
Suppléant : Mme DUTRIAUX Carole

Proposition des délégués au SIVOS de l'école Villejésus-Fouqueure-Tusson-Bessé

Titulaire : Mme BRIS Sylvie  
Titulaire : M. COMBAUD Renaud  
Suppléant : Mme FOURE Brigitte  
Suppléant : Mme ROUX Emilie

Proposition des délégués au CNAS

Titulaire : Mme BRIS Sylvie  
Suppléant : M. CLEMENT Hugues

Proposition des délégués au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable nord-ouest Charente

Titulaire : M. MÉGRET Christian  
Suppléant : M. COMBAUD Renaud

Proposition des délégués au secteur intercommunal d'énergie de Villefagnan du syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente

Titulaire : Mme FOURÉ Brigitte  
Suppléant : M. TIPHONNET Christophe

Proposition des représentants à l'agence technique départementale de la Charente

Titulaire : M. GEOFFRION Olivier  
Suppléant : M. CLÉMENT Hugues

Proposition des délégués au syndicat intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques

Titulaire : M. BOUCARDEAU Raphaël

Proposition des référents bois et forêts

Titulaire : M. GAILLARD Tanguy  
Suppléant : M. TIPHONNET Christophe

Proposition du référent Calitom

Titulaire : M. TIPHONNET Christophe

Proposition du délégué au groupement intercommunal de défense contre les organismes nuisibles

Titulaire : M. GAILLARD Tanguy

Proposition des délégués à la fourrière

Titulaire : Mme Nathalie RENARD  
Suppléant : M. Renaud COMBAUD

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les propositions ci-dessus.

**CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation, à la suite du renouvellement des conseils municipaux, de créer les commissions obligatoires énumérées ci-dessus.

Commission appel d'offres composée du Maire, de 3 titulaires et de 3 suppléants : Une seule liste candidate :

Membres Titulaires : M. Olivier GEOFFRION  
M. Christophe TIPHONNET  
M. Hugues CLEMENT  
Membres suppléants : M. Raphaël BOUCARDEAU  
Mme Brigitte FOURÉ  
M. Christophe TYRÉ

Commission élue à 23 voix.

Commission Communale d'action sociale composée du Maire, de 4 à 8 membres du Conseil Municipal et de 4 à 8 membres extérieurs nommés par arrêté du Maire.

Le Maire propose de fixer à six le nombre de Conseillers Municipaux et donc à six le nombre de personnes extérieures. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la désignation des Conseillers Municipaux énumérés ci-dessous au Centre Communal de l'action sociale.

M. Renaud COMBAUD (Président de droit)  
Mme Evelyne BERTRAND  
Mme Carole DUTRIAUX  
Mme Brigitte FOURÉ  
Mme Amandine GUILLAUME  
Mme Marie JARRY  
Mme Nathalie RENARD

Commission Communale des impôts directs, composée du Maire, de 6 commissaires titulaires et de six commissaires suppléants. Le Conseil Municipal doit proposer 12 commissaires titulaires et 12

commissaires suppléants. La Direction Départementale des finances publiques retiendra 6 titulaires et 6 suppléants. Proposition de liste ci-dessous :

Titulaires (12) :

- Thierry BERNARD
- Michel BROUSSE
- Michel CHOISY
- Jean-Philippe DARD
- Jean-Louis FOUIN
- Brigitte FOURÉ
- Tanguy GAILLARD
- Dominique HYVERNAUD
- Cyril JARRY
- Jean-Michel ROBERT
- Sophie SOULET
- Damien TRILLAUD

Suppléants (12) :

- Jean BERTRAND
- Bernard BRIS
- Philippe CARDIN
- Guy CHARTIER
- Philippe COMBAUD
- Olivier GEOFFRION
- Pierre GUYOT
- Dominique LAMBERT
- Christian MEGRET
- Jean-Marc PRUDHOMME
- Christophe TIPHONNET
- Raphaël BOUCARDEAU

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination des personnes ci-dessus

**CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES :**

Le Maire propose les commissions thématiques suivantes :

<b><u>ATTRACTIVITÉ</u></b>	Renaud COMBAUD (Président de droit) Brigitte FOURÉ Nadia CAILLAUD
Economie Agriculture Commerce Artisanat	Habitat Tourisme Urbanisme – PLUI Mobilité
<b><u>CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT</u></b>	Renaud COMBAUD (Président de droit) Christophe TIPHONNET Raphaël BOUCARDEAU
Travaux Voirie Bâtiments communaux Patrimoine communal	Hugues CLÉMENT Tanguy GAILLARD Olivier GEOFFRION Christian MEGRET Damien TRILLAUD Christophe TYRÉ
<b><u>AFFAIRES SCOLAIRES</u></b>	Renaud COMBAUD (Président de droit) Sylvie BRIS Guillaume DENIS
Ecole Restauration scolaire	Carole DUTRIAUX Amandine GUILLAUME Nathalie RENARD Emilie ROUX
<b><u>ANIMATION DU TERRITOIRE</u></b>	Renaud COMBAUD (Président de droit) Raphaël BOUCARDEAU Evelyne BERTRAND
Culture Sports Loisirs Vie associative	Hugues CLÉMENT Nicole DELUSSET Guillaume DENIS Dominique HYVERNAUD-PINEAU Christian MÉGRET

<b><u>SOLIDARITÉ</u></b>	Renaud COMBAUD (Président de droit) Carole DUTRIAUX Evelyne BERTRAND
Politique sociale et solidaire Gens du voyage	Brigitte FOURÉ Amandine GUILLAUME Marie JARRY Nathalie RENARD
<b><u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES</u></b>	Renaud COMBAUD (Président de droit) Tanguy GAILLARD Sylvie BRIS Nadia CAILLAUD
Administration et affaires juridiques Ressources humaines Finances Communication et participation citoyenne	Lê-Xuân LAIRAUD Patricia RANOUIL Emilie ROUX Christophe TIPHONNET

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création et composition des commissions communales proposées ci-dessus, en complétant le titre commission « Cadre de vie – environnement » et en ajoutant le point « communication et participation citoyenne » dans la commission Administration Générale et finances.

#### **FIXATION DES INDEMNITES DES ÉLUS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal des délégations de fonction et de signature qu'il a données à chaque adjoint pour la mise en œuvre des décisions du Conseil municipal :

##### Brigitte FOURÉ – Attractivité

- Le développement économique ;
- Le commerce et l'artisanat ;
- L'habitat ;
- Le tourisme ;
- L'urbanisme ;
- L'aménagement du territoire ;
- Les mobilités.

##### Christophe TIPHONNET – Cadre de vie

- Les travaux ;
- L'entretien de la voirie ;
- L'entretien des bâtiments communaux ;
- La propreté ;
- Les espaces verts et le fleurissement ;
- Les cimetières.

##### Sylvie BRIS – Affaires scolaires et ressources humaines

- La gestion du personnel ;
- Les affaires scolaires ;
- Le service de restauration scolaire.

##### Raphaël BOUCARDEAU – Animation du territoire

- Les sports ;
- Les loisirs ;
- La vie associative.

### Carole DUTRIAUX – Solidarités

- La politique sociale et solidaire ;
- Les gens du voyage.

### Tanguy GAILLARD – Finances et environnement

- Les finances :
  - L'ordonnance des dépenses et l'émission de recettes ;
  - Toutes les pièces comptables ;
- L'environnement et le développement durable, y compris la gestion des bois et forêts.

Le Maire fait part des montants maximaux d'indemnités auxquels le Maire et les Adjointes peuvent prétendre. Il rappelle, en vertu de la loi Engagement et Proximité de décembre 2019, que le Maire reçoit de droit le montant maximal sans vote du conseil municipal, mais il indique son choix de recevoir une indemnité inférieure.

Il propose au Conseil Municipal de verser les indemnités telles que mentionnées ci-dessous au Maire et aux Adjointes.

L'enveloppe globale annuelle s'élèverait à 51 373,44 €, soit un montant inférieur de près de 20 000€ à l'enveloppe inscrite au budget primitif voté en février 2020.

	Taux max	Montant max	Taux proposé	Montant proposé	Montant Net
Maire d'Aigre	51,6	2 006,93	32	1 244,61	1 072,94
1er adjoint (Maire délégué Villejésus)	40,3	1 567,43	16	622,30	536,47
2e adjoint	19,8	770,10	14	544,52	469,41
3e adjoint	19,8	770,10	14	544,52	469,41
4e adjoint	19,8	770,10	11,5	447,28	385,59
5e adjoint	19,8	770,10	11,5	447,28	385,59
6e adjoint	19,8	770,10	11,5	447,28	385,59
Total mensuel		7 424,86		4 297,79	
Total annuel		89 098,38		51 573,44	

Accord du Conseil Municipal. 21 voix pour, 01 abstention et une personne ne prend pas part au vote.

### **CRÉATION DES EMPLOIS JEUNES :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'opération « jobs d'été » proposée aux jeunes de la commune, âgés de 16 à 18 ans.

Cette opération propose aux jeunes des contrats de 2 semaines à raison de 20 heures hebdomadaires pendant l'été afin de participer aux différents travaux saisonniers de la collectivité.

Le Maire propose de reconduire cette initiative et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les CDD avec les jeunes retenus.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- A la demande de Nadia Caillaud, le tableau du Conseil Municipal avec les coordonnées sera envoyé à chaque Conseiller Municipal.
- La réunion mensuelle du Conseil Municipal est fixée le premier vendredi de chaque mois.
- Nadia CAILLAUD propose au Conseil Municipal de verser aux employés communaux, la prime proposée par le gouvernement aux fonctionnaires ayant travaillé pendant le confinement. Le Maire rappelle que cette prime est destinée aux agents qui ont « fait face à un surcroît important de travail, notamment dans le cadre des plans de continuité d'activité pendant la période d'état d'urgence sanitaire ». Il précise qu'après concertation avec ses adjoints, il a fait le choix de conserver à chaque agent le bénéfice des congés initialement prévus dans la

période de confinement, et de ne pas imposer la prise de congés contrairement à ce qui avait été envisagé par la précédente municipalité.

- Le Maire donne lecture du courrier qui sera distribué dans chaque foyer suite à l'installation du Conseil Municipal.
- En raison de la crise sanitaire, le Maire rappelle que la gratuité des droits de place de la foire et du marché a été attribuée au mois de mai, et il propose de l'accorder au mois de juin. La commission « attractivité » étudiera la prolongation de cette gratuité pour les mois à venir.
- La Maison de Champagne Francinet, présente habituellement à la foire exposition d'Aigre, souhaiterait s'installer sur la place le samedi 20 juin afin d'effectuer des livraisons de champagne qu'ils n'ont pu faire au mois de mai. Accord du Conseil Municipal. Le Maire précise qu'il va contacter l'ensemble des marchands de vin pour leur faire la même proposition, par volonté d'équité.
- Le Maire informe le Conseil Municipal de la réouverture des restaurants « le bilboquet » et « Le square » à compter 2 juin. Le bar le PMU ne rouvrira pas à cette date (trop de contraintes sanitaires).
- Demande du service pénitencier pour l'emploi de TIG en cas de besoin. Le Maire a donné un accord de principe. Chaque demande sera ensuite étudiée.
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déposé la candidature de la Commune au PETR pour l'action biodiversité nocturne - volet animation, car il fallait faire part de son intérêt avant la fin du mois de mai. Cette action sera ensuite examinée par la commission « cadre de vie – environnement ».
- Date à retenir : Un ciné drive-in, organisé par le Conseil Départemental dans le cadre de la décentralisation culturelle 2020, aura lieu le 22 juillet à 22 heures au parc des Charmilles.
- Le recensement des événements prévus pour l'été sera fait, afin de contacter les organisateurs et de faire le lien avec la Sous-Préfecture sur leur faisabilité.

### **Journée d'information à destination des conseillers municipaux du samedi 6 juin**

Le Maire a proposé à l'ensemble des membres du conseil municipal de leur présenter les informations principales sur la commune et sur le fonctionnement de la collectivité. L'après-midi, les élus ont pu se rendre sur quelques-unes des propriétés communales.

### **Conseil Municipal du 3 Juillet 2020**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du 29 mai 2020.

#### **PRESENTATION DU PROJET DE PARC SOLAIRE AU SOL AU BOIS DE LA SABLIERE PAR JACKY GUILLEN, PORTEUR DE PROJET :**

Monsieur Jacky Guillen, porteur de projet, présente au Conseil Municipal le projet de parc solaire au sol au Bois de la sablière proposé par la Société Oxynergie basée à Lyon. L'étude a débuté sous l'ancienne municipalité et portait initialement sur deux sites : « pointe de terrain à Bois billon » et « bois de la sablière ». Le projet sur le premier site a été abandonné car il n'était pas rentable. Le projet au bois de la sablière porterait sur environ 2ha et produirait environ 2139 Kwc. Les travaux sont estimés à 1,6 M €. La durée du bail avec la commune d'Aigre serait de 50 ans. La première proposition de loyer était de 2 000 /hectare clôturé soit 4 000.00 € annuel. La nouvelle proposition serait de 6 000.00 € les deux hectares pendant 50 ans (révision de 0.2% par an, ou un versement capitalisé de 70 000.00 € à la mise en service et 70 000.00 € la trente et unième année). Le bail prévoirait que l'entretien du site entièrement clôturé serait à charge de l'opérateur, ainsi que le démantèlement à la fin du bail. A ce jour, trois relevés faune, flore ont été réalisés sur le site (31 mars, 12 mai et 26 juin).

Monsieur Jacky Guillen propose de retravailler sur le projet de bail et de faire intervenir la Sté Oxynergie lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal afin de présenter le projet en détail. Il enverra le projet de bail. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de poursuivre l'étude du projet.

#### **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET MODIFICATION DE LEUR COMPOSITION :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, déjà informé par mail, qu'Amandine Guillaume a souhaité rejoindre la commission « solidarités » et que Dominique Hyvernaud-Pineau a souhaité intégrer la commission « Attractivité ». Tanguy Gaillard a souhaité intégrer la commission « cadre de vie - environnement) à la place de la commission « attractivité ». Accord du Conseil Municipal.

#### **COMMISSION ATTRACTIVITÉ (Brigitte Fouré) :**

- La Commission propose de poursuivre la gratuité des droits de place du Marché et de la Foire mensuelle jusqu'à la fin de l'année civile. Accord du Conseil Municipal.
- Opération « 1000 cafés » : Brigitte Fouré rappelle au Conseil Municipal que l'opération 1000 cafés contribue à la revitalisation des communes rurales en aidant à la reprise ou à l'ouverture de cafés. Madame Fouré a reçu deux personnes qui souhaiteraient reprendre le bar « la cagouille » pour y poursuivre l'activité de bar, de petite restauration et ouvrir une petite épicerie. Ce projet semble réunir les critères pour bénéficier de l'aide de l'opération « 1000 cafés ». Cette opération impliquerait que les habitants soient également associés au projet. L'Association pourrait éventuellement acheter le fonds de commerce.
- Projet d'Installation d'un DAB dans le bourg d'Aigre : Discussions en cours avec le Crédit Mutuel et la Brink's.
- Aide aux entreprises « COVID-19 » : Présentation de l'aide que la CDC verserait aux entreprises d'un montant de 1000 €, non cumulable avec l'aide régionale ou aide de l'état. Cumulable pour les restaurants et les bars. Cette aide serait indirectement financée par les communes qui verraient l'aide du FPIC diminuée (Aigre – 8 000 €). Cette diminution fera l'objet d'une décision modificative lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### **COMMISSION CADRE DE VIE (Christophe Tiphonnet) :**

- Parc des Charmilles : Modification du projet, l'aire de camping- car sera décalée afin d'agrandir le nombre de places de stationnement voitures. La réfection du bloc sanitaire n'était pas prévue au projet initial, elle sera réalisée en régie par les employés communaux. Le local SDF situé dans le fonds du parc ne sera pas maintenu à cet endroit. L'implantation d'un local pour le passage des sans domicile fixe sera étudié à un autre endroit par la commission « solidarités ».
- Parking Billaudeau : Réétudier le projet. La demande de subvention au titre de la DETR a été refusée pour 2020. Ce dossier pourra être redéposé.
- Les travaux de voirie du FDAC 2019 sont entièrement terminés.
- Les travaux de voirie du FDAC 2020 ne seront pas réalisés en totalité. En effet, la rue du temple a été très endommagée par les travaux de la fibre. Voir avec la Sté Axione qui a réalisé les travaux pour remise en état. Le chemin longeant la maison Brejasson à Saint-Aubin ne sera pas réalisé, dans l'attente d'une décision sur les travaux.
- Projet de réorganisation du service technique : En deux sous-services distincts « espaces verts » et « entretien bâtiments-voirie ».
- Projet maison d'accueil « Brejasson » : le garage a été démolé car il menaçait de s'effondrer. L'arbre gênant va être élagué puisqu'il surplombe les lignes électriques.

### **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES (Sylvie Bris) :**

- **RESTAURANT SCOLAIRE** : Des devis sont en cours pour le remplacement du four et du lave-vaisselle.
- **PORTAGE DE REPAS ÉCOLE NOTRE-DAME** : Le contrat de l'école Notre-Dame avec la Société de portage de repas se termine à la fin de l'année scolaire 2019-2020. L'OGEC de l'école Notre-Dame a sollicité la Municipalité afin que le restaurant scolaire puisse préparer et livrer 55 repas journaliers. Sylvie Bris rencontre les représentants de l'école Notre-Dame le 07 juillet prochain à ce sujet.
- **CONTRAT DE LOCATION DU PHOTOCOPIEUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** : Le contrat de location du photocopieur arrive à échéance en février 2021. La Sté JEAPI, titulaire du contrat propose le remplacement du photocopieur à matériel équivalent pour un loyer trimestriel de 510 HT au lieu de 750.00 HT. D'autres Stés seront contactées pour d'autres propositions.

### **COMMISSION ANIMATION DU TERRITOIRE (Raphaël Boucardeau) :**

- Subventions aux associations : Les subventions de fonctionnement votées au budget 2020 par l'ancienne municipalité seront versées. Les subventions votées pour des événements spécifiques qui n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire ne seront pas versées, sauf si l'Association justifie de frais exceptionnels. Les subventions 2021 seront revues en fonction de critères à définir par la commission.
- Aménagement des vestiaires de football : La commission a décidé de travailler sur la rénovation des vestiaires de football très vétustes. Les devis et les recherches de financement sont en cours.
- Remplacement des huisseries de la salle de danse : Dépense inscrite au budget 2020. Devis en cours.
- Rénovation des courts de tennis : Dominique Hyvernaud-Pineau informe le Conseil Municipal que la Fédération Française de tennis ne finance pas la rénovation de courts de tennis. Le devis de la Sté Drapeau à Saint-Sulpice de Royan d'un montant de 9 760.00 HT sera validé.
- Ciné Drive-in : Rappel le 22 juillet au parc des Charmilles, séance à l'intérieur des voitures en raison de la crise sanitaire. 80 voitures seront autorisées. Les réservations se font sur le site du Département.

### **COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES (Tanguy Gaillard) :**

- Travaux en régie : La ligne travaux en régie du budget communal sera ajustée par décision modificative, lors d'une prochaine réunion en tenant compte de nouveaux travaux en régie (bloc sanitaire aux Charmilles, l'aménagement de l'atelier communal.....)
- Réajustement des recettes : Certaines recettes prévues au budget 2020 seront plus importantes (DSR, DNP) + 20 000.00 €, diminution du FPIC -8 000.00. Ces modifications seront officialisées par décision modificative proposée lors d'une prochaine réunion.
- Permanence du samedi matin : A partir du mois de septembre le Maire et le Adjointes tiendront une permanence à la Mairie de 10 heures 30 à 12 heures.
- Financements LEADER : 11 fiches thématiques sont proposées pour des financements européens. Voir si des programmes de travaux 2020 pourraient être éligibles.
- Bulletin Communal : Le bulletin communal est en cours de rédaction et pourrait être distribué fin juillet. A la demande de la liste « ensemble pour notre commune nouvelle » une page d'expression sera réservée aux élus municipaux.

## **COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DES ORGANISMES EXTERIEURS OU LA COMMUNE EST REPRESENTÉE :**

- SIVOS de l'école maternelle d'Aigre : Renaud Combaud informe le Conseil Municipal qu'il a été élu Président du SIVOS de l'école Maternelle d'Aigre. Evelyne Lachaise, déléguée de la Commune de Mons a été élue Vice-Présidente.
- SIVOS Fouqueure-Tusson-Villéjésus : Un problème dans l'envoi ou la réception des mails n'a pas permis aux délégués d'Aigre d'être présents à la réunion du Conseil d'école.
- Les Conseils d'école : La commission écoles a pu participer au Conseil des écoles publiques. Les écoles ont repris avec la quasi-totalité des effectifs le 15 juin dernier avec un protocole sanitaire allégé. A l'école maternelle il a été mis en place deux services de restauration. Pour cela, il a été nécessaire de faire un CDD de 36 heures sur deux semaines à Laurence Dilhac.
- Prévision d'effectifs à ce jour à l'école maternelle : 57
- Le Conseil d'administration du collège : Prévisions d'effectifs : 45 élèves entreront en 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine.
- CDC Cœur de Charente : La première réunion a eu lieu le 18 juin dernier. A l'ordre du jour l'aide aux entreprises face à la crise sanitaire du COVID et la diminution du FPIC des communes afin d'aider à ce financement. (Relance de l'activité touristique : Brigitte Fouré précise que dans le cadre de l'opération touristique « infiniment Charentes », le département versera 1 € par habitant. Cette opération a pour but d'inciter les touristes à venir en Charente, en offrant une aide de 100 € à ceux qui auront consommés en Charente (Hébergement, restaurant, activité).
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'Amandine Guillaume a démissionné de son siège à la CDC Cœur de Charente et que dans le respect des dispositions du code électoral, Nadia Caillaud siègera donc à la CDC Cœur de Charente.

## **DÉGRÈVEMENT EXCEPTIONNEL DE LA COTISATION FONCIÈRES DES ENTREPRISES (CFE) 2020 :**

Face à la crise sanitaire, le Conseil Municipal peut délibérer avant le 31 juillet prochain pour appliquer un dégrèvement de la CFE aux entreprises de petites tailles, dans le domaine de la restauration, tourisme, sport, culture, transport aérien, événementiel particulièrement impacté par la pandémie. L'exonération serait des 2/3, la moitié serait prise en charge par la commune et l'autre moitié par l'état. A Aigre, 4 entreprises seraient concernées pour une exonération totale de 911 €. Le Maire propose d'appliquer ce dégrèvement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'appliquer le dégrèvement de la CFE proposé.

## **PARTICIPATION AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MANSLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 :**

Pour l'année scolaire 2019-2020, 2 enfants d'Aigre ont été placés en CLIS (classe pour l'inclusion scolaire – enfant en difficultés scolaires) à l'école Mansle. L'école élémentaire d'Aigre ne possède pas cette classe adaptée. Lors de la préparation du budget communal de 2020. La commune n'avait pas connaissance que deux enfants était scolarisés à Mansle. Une seule participation de 700.00 € avait été inscrite au budget. Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec la Commune de Mansle et propose la décision modificative suivante du budget communal :

- Article 657358 - Participation école Mansle : + 700.00 €
- Article 022 - Dépenses imprévues : - 700.00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec la Commune de Mansle et accepte la décision modificative ci-dessus.

### **RENOUVELLEMENT DES CONTRATS PEC :**

Le Maire rappelle les deux contrats PEC arrivant à échéance.

- Contrat PEC à l'école élémentaire : Loreen Maurice, depuis le 02 septembre 2019 Echéance du contrat 01.09.2020. 24 heures hebdomadaire rémunérées au SMIC. Contrat financé à 50 % par l'état sur 20 heures. Fonctions : Aide administrative – surveillance des enfants (cantine – cour – garderie) encadrement des enfants à la bibliothèque – entretien de locaux. Salaire brut mensuel + charges patronales 1 125.24 €. Charge nette mensuelle 656.39 €.
- Contrat PEC au service technique, occupé par Dylan Baricault depuis le 07 octobre 2019. Echéance le 06 août 2020. Contrat de 23 heures hebdomadaire rémunérées au SMIC. Contrat financé à 50 % sur 20 heures. Fonctions : Entretien des espaces verts – entretien de la voirie – entretien des bâtiments communaux. Salaire brut mensuel + charges patronales 1 115.50 €. Charge nette mensuelle 630.50 €. Dylan Baricault n'a pu participer aux formations auxquelles il était inscrit « initiation à la plomberie et « initiation à l'électricité » en période de confinement. Ces deux formations seraient reportées en septembre et novembre 2020.

La commune peut demander le renouvellement de ces deux contrats pour une durée de six mois.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander le renouvellement des contrats PEC décrits ci-dessus et le Maire rencontrera les deux personnes concernées.

### **DÉLIBÉRATION POUR LE DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une formation obligatoire, sur les fondamentaux d'un mandat électoral doit être organisée pour les élus ayant reçu une délégation. Le Maire rappelle le crédit de 500.00 € prévu au budget pour la formation des élus. Le Maire propose que cette formation soit dispensée à tout le conseil Municipal. La prévision budgétaire serait réajustée par décision modificative. Le Maire propose de rechercher un formateur

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

### **DELIBÉRATION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FONCIÈRE :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le rôle de l'Association foncière de remembrement de Villejésus en charge de la gestion et l'entretien des chemins ruraux. Elle bénéficie d'une recette annuelle d'environ de 3 800.00 € de redevance des riverains, pour environ 20 kilomètres de chemins. Dix kilomètres seraient entretenus par les employés communaux sans indemnisation à l'heure actuelle.

Le Maire propose de régulariser cette mise à disposition de personnel par une convention. En accord avec l'association foncière, l'association reverserait la somme de 1 500.00 € de travaux d'élagage correspondant à environ 50 heures de travail.

Le Conseil Municipal accepte à 22 voix pour et une abstention que le Maire signe cette convention avec l'association foncière de remembrement.

### **AUTORISATION PERMANENTE ET GÉNÉRALE DE POURSUITES AU TRESORIER COMPTABLE PUBLIC, POUR OBTENIR LE RECOUVREMENT DES SOMMES NON REGLEES :**

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Madame Lizot, Trésorière de l'autoriser à lancer tout acte de poursuite (saisie comprise) pour obtenir le recouvrement des sommes non réglées par les redevables sur tous les budgets communaux et le budget de la caisse des écoles.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de donner cette autorisation à Madame la Trésorière.

### **PROGRAMME D'ACTION 2020 DE L'ONF :**

La commune historique de Villejésus avait confié à l'ONF la gestion des bois communaux. Un programme d'entretien avait été défini et des coupes de bois sont programmées chaque année. Les bois d'Aigre ont été intégrés cette année.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le programme de coupes de bois prévues en 2020, et proposé par l'ONF sur la commune historique de Villejésus.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Jobs été : Sur 21 jeunes contactés, 9 ont déposé leur candidature et participé aux entretiens de recrutement. Deux jeunes filles seraient affectées au point information tourisme et à l'espace « Mémoires d'escargots », elles seront formées par Jean-Claude Vallé, 3 jeunes aux espaces verts et 3 jeunes au service technique. 21 semaines de présence au total.
- Commission de contrôle des listes électorales : Le maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation de composer cette commission qui aura en charge la révision des listes électorales politiques. Pour une commune de 1000 habitants et plus ayant deux listes représentées dans le conseil municipal, elle devra être composée de trois personnes de la liste ayant obtenue le plus de sièges et deux personnes de l'autre liste. Les personnes nommées ne seront ni le Maire ni les adjoints et devront être prises dans l'ordre du tableau. Le Maire se chargera de contacter les personnes concernées.
- Une réunion est programmée dans l'été pour faire le point sur la situation du stationnement des gens du voyage sur la commune d'Aigre en présence de représentants de la Préfecture de la CDC et de l'association « le chemin du hérisson ».
- La maison de santé intercommunale ouvre le 06 juillet. Un médecin salarié du département l'intégrera dès l'ouverture. Un deuxième médecin arrivera en septembre.
- Le Maire présente les remerciements de la famille de Marco Elie pour l'envoi de la carte de condoléances du Conseil Municipal à l'occasion de son décès.
- Le Maire informe le Conseil Municipal que les parcelles de prairie (feu d'artifice de Villejésus) appartenant à Madame Veillon sont mises en vente par la SAFER et qu'il a candidaté au nom de la commune d'Aigre pour cet achat dans l'attente d'une décision définitive et en lien avec le SMABACAB qui n'a pas déposé de candidature. Pas d'engagement de la collectivité à ce stade.
- Monsieur le Maire a donné l'autorisation à l'Office du tourisme de tenir un stand d'informations touristiques sur le marché du jeudi cet été.
- Autorisation donnée au Centre Socio culturel de Mansle d'occuper le local du point info tourisme pour prendre les inscriptions à l'été actif.
- Le Maire informe qu'il a entamé deux procédures de péril imminent sur des biens situés à Aigre (impasse du poste et 9 rue des ponts). Des recherches sur les propriétaires sont en cours. Un expert a été nommé par le Tribunal Administratif afin d'effectuer le constat des bâtiments. A suivre
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a envoyé trois lettres de mises en demeure pour dépôt de décharge sauvage (respect des règles de police environnementale) sur la commune de Villejésus (le Redour : carcasse de voiture, meuble déposé sur un terrain communal et carcasse de voiture au bois de Bordeaux). A suivre
- Christophe Tiphonnet sera l'élu référent au PETR pour suivre les programmes d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie des bâtiments de la collectivité. Il sera accompagné de deux agents communaux qui suivront des cycles de formation.

### **Conseil Municipal du 10 Juillet 2020**

Désignation des 7 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020.

Votants : 22 - Blancs ou nuls : 2 - Exprimés : 20

Liste Unissons nos forces : 18 suffrages / Liste Ensemble pour notre nouvelle commune : 2 suffrages

Sont élus :

**Titulaires :** Renaud COMBAUD, Sylvie BRIS, Olivier GEOFFRION, Carole DUTRIAUX, Christophe TIPHONNET, Marie JARRY, Raphaël BOUCARDEAU

**Suppléants :** Emilie ROUX, Hugues CLÉMENT, Evelyne BERTRAND, Christian MÉGRET

## LA VIE DE LA COMMUNE

### Emplois jeunes

Les conseillers municipaux ont souhaité renouveler l'opération « jobs d'été », et ont ainsi permis à neuf jeunes de la commune, âgés de 16 à 18 ans, de bénéficier d'un contrat de 20 heures hebdomadaires pendant deux semaines, afin de participer aux travaux saisonniers de la collectivité.

Ils ont ainsi pu accompagner nos agents techniques sur divers travaux, comme la tonte des espaces verts, la reprise des peintures des portails de nos cimetières (ce qui a permis une économie de 13 000 €), l'installation des bancs au Redour et à Saint-Aubin, ou l'implantation de huit nouveaux bacs à fleurs sur la commune. Deux jeunes ont également été affectées à l'ouverture du « Point Info » et de l'Espace Escargots.



Merci à Romain BIOU, Alexis CHANGEUR, Margot CLÉMENCEAUD, Quentin GANDEMER, Aliénor GESTAS, Flavien PARTAUD, Emeline PAYET, Meïlie PETIT et Kévin VALEAU pour leur implication dans leur travail.

### Cérémonies commémoratives du 8 mai et du 18 juin

Protocole sanitaire oblige, le 8 mai était annoncé en mode restreint. La cérémonie a été sobre. La commune était représentée par Nadia CAILLAUD, Maire, Renaud COMBAUD son successeur et Brigitte FOURÉ, membre de la nouvelle équipe et conseillère départementale. Ils étaient accompagnés de Jean-Marie NOCQUET, président des

Anciens Combattants et de Martial LANGLOIS, porte drapeau.



Photo Fabrice RÉ

Première célébration officielle de la nouvelle équipe municipale, la commémoration de l'appel du 18 juin a rassemblé de nombreux Aigrinois. Le maire a rappelé cette douloureuse période de notre histoire, Jean-Marie NOCQUET a lu le message que Charles de GAULLE a lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC le 18 juin 1940.

### Plan canicule

Afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires d'une période de forte chaleur, le dispositif national de gestion de la canicule est réactivé cette année du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

Un registre nominatif est mis en place sur la commune destiné à inscrire les personnes âgées et handicapées qui en font la demande. Les personnes qui souhaitent être inscrites sur ce registre peuvent le faire aux secrétariats des mairies ou par courriel : [contact-aigre@aigre.fr](mailto:contact-aigre@aigre.fr)

La commune met à disposition de la population de la commune, des lieux rafraîchis pour permettre aux personnes fragiles ayant du mal à récupérer à leur domicile de s'y rendre : Mairie d'Aigre et Mairie de Villejésus.

## **Ouverture de la Maison de Santé Intercommunale**

Dans le cadre de la réflexion menée à l'échelle de la communauté de communes du Pays d'Aigre puis de Cœur de Charente sur le maintien et le développement des services de santé sur le territoire, plusieurs Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) ont vu le jour.

La toute dernière à avoir ouvert est celle d'Aigre en juillet 2020. Vous y retrouvez ainsi la plupart des professionnels du Pôle santé du Pays d'Aigre.



## **Ouverture du centre de santé départemental**

Pour améliorer l'accès aux soins de façon significative, le Conseil départemental a décidé d'agir en créant des centres de santé, dont l'un à Aigre. Proches dans leurs missions des maisons de santé pluridisciplinaires, les centres de santé voulus par les élus départementaux présentent la particularité de salarier leurs médecins. Après le docteur GUEBE arrivé début juillet, un second médecin le rejoindra à partir du mois de septembre.

Après plusieurs mois de travaux, les centres de santé peuvent accueillir leurs premiers patients Charentais qui ont la possibilité de prendre rendez-vous :

### **Centre de santé départemental du Nord Charente**

2 A rue Traslefour à Aigre (au sein de la maison de santé pluridisciplinaire)

Possibilité de prendre RDV pour des consultations en médecine générale auprès du secrétariat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 au 05.16.09.51.70.

**Ma Santé en Pays d'Aigre**  
**Pôle Santé avec Maison de Santé Pluri-disciplinaire**

<p><b>Médecins généralistes</b></p> <p><b>Dr Cynthia et Dr Christian RIEUTORD</b>  46, rue des ponts 16140 Aigre / 05 45 21 22 91</p> <p><b>Dr Alain DUBOST</b>  10 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 22 88</p> <p><b>Dr Jacques TRAWALE</b>  20 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 32 24</p>	<p><b>Pharmacie du Pays d'Aigre</b></p> <p><b>Dr Vincent NEGRET</b>  25 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 10 41  Horaires : 9h-12h30 et 14h-19h30 du lundi au vendredi  9h-12h30 et 14h-19h le samedi</p> <hr/> <p><b>Médecin généraliste du Centre de santé</b></p> <p><b>Dr GUEBE</b>  Maison de Santé - 2 A rue Traslefour  Tel : 05 16 09 51 70</p>
<p><b>Infirmières, Infirmier</b></p> <p><b>Christine LARRERE, Isabelle BOURGOGNON, Françoise JONQUET-BARTHELEMY</b>  <b>Emilie ROUX, Sandrine HECTOR</b></p> <p>Maison de Santé - 2 A rue Traslefour - Tel : 05 45 21 25 91  Permanence 8h - 10h du lundi au vendredi, sans rdv et pendant les vacances scolaires, sur rdv / Soins à domicile</p> <p><b>Jean-Marie JACQUET, Cyrielle NEAU</b>  2 bis Impasse des Allenets 16140 Aigre / 05 45 21 25 31  Permanence au cabinet et soins à domicile</p>	
<p><b>Masseurs-Kinésithérapeutes / sur rdv et soins à domicile</b></p> <p><b>Catherine LARCHER, Jacqueline LEPINE</b> : 3 rue de la Gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 15 79  Kinésithérapie, Rééducations uro-gynécologique, Rééducation vestibulaire et Drainage lymphatique manuel</p> <p><b>Philippe SARRAZIN</b> : Rue Saint-Jean 16140 Aigre / 05 45 96 87 86  Kinésithérapie et Ostéopathie</p> <p><b>Eric BUNA</b> : 06 80 08 34 86 Kinésithérapie et Ostéopathie</p>	
<p><b>Sage-femme</b></p> <p><b>Géraldine FONTANAUD</b>  16140 Aigre / 06 89 61 53 51</p> <p>Prise en charge de la grossesse : préparation à l'accouchement, suivi de la grossesse, surveillance médicale mère / nouveau-né au retour à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, rééducation périnéosphinctérienne, post-partum</p>	<p><b>Orthoptiste / sur rdv le mardi à partir de 9h30</b></p> <p><b>Camille MAYEUR</b>  Tel : 06 24 54 77 29  sur prescription médicale :</p> <hr/> <p><b>Chirurgien-dentiste / Orthodontiste</b></p> <p><b>Dr Christelle BONNE</b>  Les Vignauds 16140 Villejésus / 05 45 21 16 78</p>
<p><b>Pédicure-Podologue / Sur rdv et soins à domicile</b></p> <p><b>Marine FRUY</b>  3, Rue de la gendarmerie 16140 Aigre  Tel : 05 45 21 15 79</p>	<p><b>Ostéopathe / Sur rdv</b></p> <p><b>Vincent RADIGUET</b>  Tel : 06 37 81 50 54</p>
<p><b>Ambulances Aigrinoises</b>  37, rue de la gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 13 53</p> <p><b>Transport Professionnel Taxi Karine Bouyer</b>  3, place de l'hôtel de Ville – Le Bilboquet 16140 Aigre  Tel : 05 45 21 39 22</p>	<p><b>Optique J.M. Roger</b>  20, rue du Pont Raymond 16140 Aigre  Tel : 05 45 21 31 59</p>

## Réception du chantier des Granges

Le 12 juin dernier ont été réceptionnés les travaux d'aménagement des Granges à Villejésus.

En 2018, le conseil municipal décidait de réfléchir sur l'aménagement «de l'entrée des Granges» sur la RD 737, suite au constat d'insécurité ressenti par les riverains en raison d'une vitesse excessive. Devant ce constat, la municipalité a engagé cet aménagement en concertation avec le Département qui va se terminer début 2020.

Un plateau carrefour a été réalisé ainsi que la création et la rénovation de trottoirs et la mise aux normes des largeurs et des traversées piétonnes.

En début d'année, les plantations de haies et d'arbustes ont été réalisées ainsi que la mise en place des résines, afin d'inciter les usagers à ralentir à l'entrée du village.

Coût des travaux HT : 145 519 €

Subventions : Etat (DETR) = 45 466 € et Département (Amende de police) = 12 000 €



## Création d'une place à Saint-Aubin

Le garage légué par Madame Bréjasson à la commune et situé à Saint-Aubin a été démonté afin de mettre fin au danger que représentait ce bâtiment.

Nous allons veiller à ce qu'un aménagement agréable soit fait sur la petite place ainsi créée.

La boîte postale qui était sur la façade de ce garage a été déplacée le long du mur de la rue de Saint-Aubin.



## Déploiement de la fibre

La fibre avance sur notre territoire. La pose des prises de raccordement est en cours. Pour savoir quand vous serez raccordable consultez le site : <https://www.charente-numerique.fr/>

Un certain retard a été pris à la suite des mesures sanitaires et de la période de confinement.



## Entretien de la voirie communale

À travers le Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC), le Département de la Charente soutient les communes dans leur démarche d'entretien des voiries. Les communes éligibles et qui le souhaitent ont délégué la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes Cœur de Charente. La commune d'Aigre a choisi de contribuer à ce programme de travaux sur la voirie. Compte tenu du retard, les exercices 2019 et 2020 se sont déroulés de manière concomitante, durant l'été 2020.

Les voies concernées sont les suivantes : La Croix Blanche, VC 1U (Impasse des arts), VC 302 (route de Mansle vers Redour), VC 205 (hors village), VC 205 (centre Saint-Aubin), VC 204, Impasse de la Saur (voir photo), Crève-Cœur, Rue des Pierres, VC1 (Route de Ruffec à Villejésus), VC 213 (courbe au Redour à Villejésus), VC 101. Pour la commune, cela représente un investissement de 45588.41 € HT.



## Réfection des cours de tennis

Demande récurrente faite par le Tennis Club d'Aigre, le projet de réfection des cours de tennis avait été inscrit au budget voté avant les élections, avec une enveloppe prévue de 12 000€.

Après consultation des entreprises et sur avis de la commission « travaux », c'est la société Drapeau de Saint-Sulpice de Royan qui a été retenue pour un montant de 9760 €HT.

Lancés fin juillet pour deux semaines, les travaux visent à refaire le revêtement et sont aujourd'hui achevés



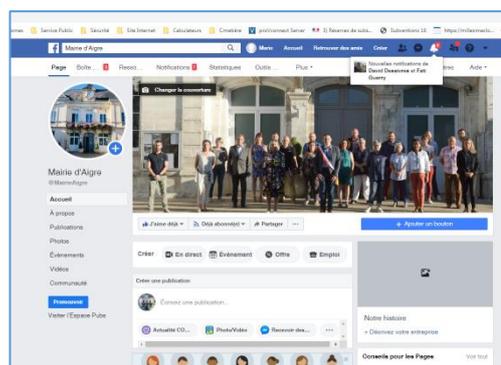
## Création de la page Facebook

Afin de diffuser plus facilement et rapidement l'information auprès des Aigrinois et des Villesalémois, vous retrouverez sur la page Facebook les actualités de notre commune.

N'hésitez pas à suivre la page et à partager l'information !

## Nouveau

A partir du dimanche 9 août 2020, les Sushis de Justhyne seront devant la mairie tous les dimanches de 17h30 à 21h00. Les recettes (avec et sans poisson, avec et sans algues) seront annoncées chaque mardi sur la page Facebook « Les Sushis de Justhyne » et changeront toutes les semaines. Les commandes peuvent se faire via Facebook, Instagram ou par téléphone au 07.55.62.56.66. Pour limiter votre attente, vous pouvez commander dès que possible !



## **Ciné Drive-In**



Le 22 juillet dernier, la commune d'Aigre a eu le plaisir d'accueillir soirée « ciné drive-in » organisée par le Conseil départemental, qui a permis de maintenir l'animation du territoire malgré le contexte sanitaire que chacun d'entre nous connaît.

C'est au sein du Parc des Charmilles, lieu bien connu des aigrinois, que s'est déroulée la projection du film « Astérix : le domaine des dieux ». Comme l'a indiqué Renaud Combaud dans son discours, cette soirée était l'occasion pour la municipalité de mettre en lumière ce site, qui va être prochainement rénové afin d'offrir une diversité d'activités sportives, culturelles et touristiques. Les travaux, portés par la commune, mais qui ont pris du retard du fait du COVID, devraient débiter en septembre.

Nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur Merle et son équipe pour la projection, à Madame Galloux et toute l'équipe culturelle du Conseil départemental qui finance le projet, assure la mise en place et porte cette action sur toute la Charente, et à tous les conseillers municipaux qui ont accompagné la mise en place de cette projection en plein air.

## **Ouverture de l'Espace Escargots**

Un lieu unique pour un monde méconnu. La plus grande documentation jamais rassemblée ! Les plus importantes recherches jamais effectuées ! Une passion de plus de 25 ans à vous faire partager !

3 salles d'exposition et 34 vitrines témoignent de ce que l'escargot a inspiré et inspire encore à l'être humain, de la Préhistoire à nos jours... Venez à la découverte de ce discret animal, vous aussi, entrez dans la spirale !... C'est à Aigre et nulle part ailleurs !

Visite sur rendez-vous au Point Informations du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Jusqu'au 31 août, gratuité pour tous.

## **Brocante**

La brocante du 26 juillet, était organisée exceptionnellement cette année par la société de chasse d'Aigre. Malgré les mesures sanitaires en vigueur, port du masque obligatoire et distanciation, les visiteurs et les exposants étaient au rendez-vous.



## LA VIE DE NOS ÉCOLES

### ÉCOLE MATERNELLE LES PETITS DE L'OSME

#### Une fin d'année sous protocole...

Dans cette crise sanitaire sans précédent liée à l'épidémie de CORONAVIRUS nous avons vécu plusieurs phases :

Dès le 16 mars alors que toutes les écoles de France fermaient, l'équipe pédagogique de l'école maternelle a montré son engagement au service des élèves et des familles. Nous avons dû travailler dans un contexte totalement nouveau et nous nous sommes efforcées de soutenir les parents, de les informer au quotidien mais aussi de les accompagner dans leur nouvelle mission pour que les enfants aient une vraie continuité pédagogique. Au passage, les maîtresses applaudissent les parents, les grands-parents, les familles d'accueil, les éducateurs... BRAVO à tous ceux qui nous ont suivis dans ces moments où chacun s'est efforcé d'accompagner les enfants pour ne pas rompre le lien avec l'école et les apprentissages !

A partir du 11 mai avec la réouverture progressive des écoles, nous avons pu organiser un retour des élèves sur la base du volontariat des familles. Un protocole sanitaire strict, défini par l'éducation nationale, a été mis en place avec l'aide de toute l'équipe éducative et a permis l'accueil de 7 enfants. Bien entendu la continuité pédagogique à la maison se poursuivait pour tous les autres élèves.

Une nouvelle étape a eu lieu à partir du 2 juin, où nous avons rassuré les parents sur l'accueil proposé à l'école et c'est ainsi que nous avons accueilli 17 élèves, sur la totalité de la semaine ou sur une partie, avec l'accord des parents et en fonction des places disponibles.

L'étape ultime de cette fin d'année scolaire s'est matérialisée du 22 juin au 3 juillet avec un protocole sanitaire largement allégé et un retour obligatoire de l'ensemble des élèves.

Plus d'une cinquantaine d'élèves ont ainsi repris le chemin de l'école maternelle. Tout s'est parfaitement bien passé, les enfants étaient très excités de se revoir et semblaient heureux de retrouver enfin une certaine normalité, tout comme les maîtresses d'ailleurs...

L'équipe enseignante remercie le président du SIVOS, les employés communaux, et l'ensemble du personnel de l'école pour l'immense aide technique apportée tout au long de cette période.

Cette expérience d'une école différente nous a tous fortement marqués. Parents, ATSEM, personnels, élus, enseignantes,... nous avons tous été mis à l'épreuve en gardant toujours à l'esprit les valeurs essentielles que sont la sécurité de tous et la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Parce que la donne sanitaire reste instable, la prochaine rentrée des classes mérite d'être anticipée et préparée. L'équipe éducative s'engage donc à poursuivre sa mission avec sérénité et bienveillance.

Bonnes vacances à tous, restons prudents !

**Annette Bonnet, directrice de l'école maternelle d'Aigre**



Réaménagement des classes – Sécurité et marquages extérieurs

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARC MOUCLIER

### *Moment suspendu...*

L'année scolaire 2019 2020 va bientôt prendre fin. Elle restera longtemps gravée dans la mémoire des enfants, des parents et des enseignants.

Les uns comme les autres ont vécu cette période hors du temps en une collaboration intense. Grâce à l'implication de tous la continuité pédagogique par l'intermédiaire de l'outil informatique ONE a permis de tester la classe à distance. C'est ainsi que les enfants ont consolidé les notions apprises avant le 18 mars.

La date du 12 mai a vu la cour de l'école s'animer avec des étranges tracés de pas d'animaux formant un cheminement desservant les différentes classes, des musiques entraînantes et des enfants heureux de se retrouver sur deux jours pour permettre le respect des règles sanitaires de distanciation.

Le 22 juin les rangs des écoliers se sont agrandis de nouveau. Et cette fin d'année va permettre de retrouver la joie de vivre ensemble ces quelques jours qui nous séparent des grandes vacances.

Nous remercions les différents conseils municipaux pour leur engagement, le personnel communal pour leur implication, les parents pour leur coopération et les enfants pour leur sérieux.

## ÉCOLE BESSÉ – FOUQUEURE – TUSSON – VILLEJÉSUS

Chers parents,



L'association des Parents d'élèves de l'école de Fouqueure, s'excuse de ne pouvoir amener tous ses projets à bien pour cette fin d'année scolaire au vu des circonstances et avec tristesse forcément. Malgré tout, nous espérons que tout le monde se porte bien et souhaite encore beaucoup de courage à TOUS le temps de retrouver une vie réorganisée et sereine.

Nous avons quand même distribué les commandes de Madeleines malgré le confinement pour une majorité d'entre vous et avons attendu d'encaisser les règlements afin que tout le monde puisse respirer pendant ces mois d'anxiété et pour ceux qui malheureusement n'ont pu continuer à poursuivre leur emploi. Nous vous informons que les chèques seront donc encaissés au 6 juillet 2020 afin que nous puissions clôturer nos comptes pour cette année et recommencer une nouvelle année en septembre à jour et en pleine forme pour plein de nouveaux projets. Avec nos remerciements, nous vous disons à très bientôt.

Merci aux enfants, à toute mon équipe, tout le personnel de l'école et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien sous quelle forme qu'elle soit.

**La présidente**

## ÉCOLE NOTRE-DAME

Sortie randonnée : Les élèves de CP au CM2 de l'Ecole Notre-Dame ont fait une randonnée dans le secteur d'Aigre pour marquer la fin de l'année.



Au retour, accompagnés des maternelles ils ont eu un goûter.

Très belle journée.



## COLLÈGE DE L'OSME

L'année 2019/2020 se termine, la crise sanitaire et la COVID 19 sont passés par là et ont chamboulé un fonctionnement bien établi...

Les projets de l'année ont, pour la plupart été annulés : voyage en Espagne dans la région de BURGOS, séjour au CHAMBON et la sortie de l'Association Sportive du collège sur la côte sauvage dans le Pertuis de Maumusson, sans oublier les sorties à la journée. Les contraintes ont été telles que nous avons dû nous résoudre à ces décisions douloureuses.



Nous savons à quel point ces voyages et sorties sont essentiels, et pour bon nombre d'élèves, restent gravés à vie dans la mémoire. C'est aussi ça notre rôle, ouvrir au monde et faire découvrir les richesses locales et un peu plus éloignées.

Pour autant les enseignants ont déjà prévu les sorties pour l'année scolaire à venir qui, espérons-le, sera plus calme et ...traditionnelle.

Durant le confinement, les enseignants ont poursuivi les cours en distanciel, consolidant les apprentissages réalisés dans un premier temps, puis abordant des notions nouvelles par la suite. Ils ont ainsi pu démontrer toutes leurs capacités d'adaptation. Cependant, certains élèves, du fait d'une absence de connexion internet ou d'équipement sont restés plus éloignés de l'école. L'impression et la mise à disposition des devoirs ont été proposées et réalisées deux fois par semaine. C'est toute la communauté scolaire qui a revu son fonctionnement pour s'adapter aux demandes des familles et aux restrictions.

Puis, le temps du retour en classe est intervenu, dans le respect du protocole sanitaire. Les élèves ont été accueillis dès le 18 mai 2020. Ils ont parfaitement suivi les règles mises en place, même si le port du masque s'est avéré pour certains gênant...

Nous avons privilégié la qualité de l'accueil, avec des journées bien remplies de toutes les disciplines et un repas de qualité concocté par l'équipe de cuisine.

Cette période a permis de créer d'autres liens entre les familles, les élèves, les professeurs et le collège. S'improviser enseignant n'est pas une chose facile...

Elle a aussi favorisé une consolidation des liens entre les équipes du collège, dans un seul but, celui de favoriser les apprentissages dans le respect des règles sanitaires. De ce point c'est une belle réussite !

Retour en classe, le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour les 6<sup>èmes</sup> ; le mercredi 2 septembre 2020 pour tous !

Bel été.

Pour plus de renseignements sur le collège, je vous invite à consulter [le site internet du collège](http://etab.ac-poitiers.fr/coll-aigre/) :

**Le Principal**

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles publiés dans cette section le sont sous l'entière responsabilité des présidents d'associations qui doivent s'assurer d'avoir le consentement des personnes reconnaissables sur les photos (Droit à l'image)



### CYCLO CLUB AIGRINOIS

*Siège social : Mairie d'Aigre*  
*Affiliation UFOLEP N°016 005 006*



*Président : Jacky LIZOT (16140 Bessé) tél. : 05 45 30 30 24*  
*Vice-président : Jean Marie FLAUD (16140 Saint-Fraigne) tél. : 05 45 21 36 21*  
*Trésorier : Claude MAGNANT (16140 Fouqueure) tél. : 05 45 39 09 88*  
*Secrétaire : Jacques REDOULES (16140 Saint-Fraigne) tél. : 05 45 96 83 40*  
*Adresse mail : [cyclo-club-aigrinois@orange.fr](mailto:cyclo-club-aigrinois@orange.fr)*

Ô temps, suspends ton vol ! et vous, heures propices, suspendez votre cours ! avait composé Alphonse Lamartine dans son poème célèbre « Le Lac », nous ne retiendrons que ce court extrait. Ce trimestre de confinement a arrêté les aiguilles du temps d'une curieuse manière, Entre interrogations et désarrois, la vie locale a subi comme partout ce joug de craintes ou de peurs.

Aujourd'hui, la vie redevient... approximativement « normale », mais toujours avec ses suspicions et nombreuses précautions à prendre. Les événements sportifs ou culturels furent abandonnés... l'objectif prochain sera de convaincre des cyclos lambda à participer à la petite randonnée du Téléthon. Nous reprenons nos sorties groupées, certains roulent en « solitaire », pas par crainte du copain, mais des automobiles qui nous entourent... les accidents et incidents qui ont émaillé malheureusement ces dernières semaines les ont incités à ce faire. Dernièrement, nos cyclos ont été frôlés par un véhicule qui doublait le groupe, tout en croisant celui qui arrivait dans l'autre sens...

Oui, nous reviendrons comme souvent sur la sécurité, la route n'est pas que la propriété d'un matériel pétaradant, le piéton, le cycliste, voire par endroit, le cavalier y circulent...



Message de la Commission sécurité de la section Cyclo de l'UFOLEP 16 : Amoureux de la **petite reine et utilisateurs de véhicule à moteur**, vous avez des droits mais également des devoirs. Il est utile d'en rappeler quelques règles. **La route est dangereuse, elle appartient à l'ensemble des usagers et il faut en être tous conscients et responsables. Un accident peut arriver à chaque instant.**

**Cyclistes**, la pratique du vélo est risquée et chacun d'entre vous doit respecter les règles de sécurité strictes. Lors de toutes sorties, porter un casque, être en possession d'un gilet de sécurité et surtout

respecter le code de la route, est indispensable. Trop souvent ces consignes ne sont pas entendues. Les utilisateurs de « la petite reine » ne doivent pas se prendre pour les « rois du bitume ». Présidents ou responsables de club, faites passer le message. Cyclistes soyez responsables, vigilants et courtois en pratiquant votre loisir qui ne doit pas se transformer en drame de la route.

**Quant aux utilisateurs de véhicules à moteurs**, ils doivent également être attentifs et aimables en respectant le code de la route vis-à-vis des cyclistes. A la différence des deux roues, ils sont protégés dans leur habitacle. Néanmoins, ils se doivent de ralentir à l'approche de cyclistes, soit en les croisant, soit en voulant les dépasser. Ils ont le devoir de ne pas les serrer, de doubler en laissant entre eux 1mètre en ville et 1,50m en rase campagne pour éviter la fameuse « queue de poisson ». Ils doivent signaler leur présence en utilisant leur klaxon, surtout par temps venteux, les deux roues ne les entendent pas toujours... En conclusion véhicules à moteur et deux roues, prenez conscience ensemble que la route peut se partager dans le respect de chacun. Le cycliste peut être aujourd'hui au volant de son véhicule, demain sur son vélo et vice-versa. Le cycliste, qui retarde peut-être de quelques dizaines de secondes l'automobiliste, a comme lui une famille qui l'attend à la maison.

**Tous ensemble soyons lucides, le risque zéro n'existe pas ; mais la sécurité ne vaut que si elle est partagée par tous !**

---

## ASSOCIATION ADMR D'AIGRE

Ce début d'année 2020 sera marqué par la crise sanitaire. Malgré le confinement la quasi-totalité des services ADMR ont été maintenus auprès des usagers avec un maximum de précautions.



Si nous avons dû annuler la journée fleurs prévue en avril, nous sommes très satisfaits du loto organisé le 2 février 2020. L'argent récolté nous permet de maintenir l'emploi d'une secrétaire qui se tient à votre écoute du mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et du mercredi au vendredi de 9h à 12h au 05 45 21 21 31. Bon été à tous !

ADMR AIGRE - 10 Rue du pont Raymond – 16140 AIGRE - Tél : 05.45.21.21.31

[www.admr.org](http://www.admr.org) | [info16@admr.org](mailto:info16@admr.org)

---

## COMITÉ DE FOIRE DU PAYS D'AIGRE

A la suite de la crise sanitaire liée au coronavirus la 49ème Foire Exposition du Pays d'Aigre qui devait se tenir le 16 et le 17 Mai dernier a été annulée.

Devant l'incertitude et la durée de cette crise le Comité de Foire a également décidé d'annuler pour l'année 2020 ses autres manifestations : frairie, lotos et brocante (cette dernière organisée exceptionnellement cette année par une autre association).

Une Assemblée Générale se tiendra le 18 septembre où tous ceux qui veulent s'investir dans l'association seront les bienvenus.

**Christian CHABERNAUD – Président**



OFAJ  
DFJW



## ASSOCIATION DES ECHANGES INTERNATIONAUX

COMITE DE JUMELAGE AIGRE - FAHRENKRUG

### 2020 – Heureusement que l'année est blanche !

L'année blanche, c'est l'année où les français ne vont pas en Allemagne et les allemands ne viennent pas en France. S'il devait y avoir une année à problème, autant que ce soit durant l'année blanche ! Et c'est le cas, en 2020, avec la pandémie Coronavirus qui a touché nos deux pays.

Les nouvelles sont bonnes néanmoins, pas de malades signalés chez nos amis avec qui nous avons pu échanger, que ce soit par mail, téléphone ou WhatsApp. Vive la technologie ....

Et pourtant, une action particulière devait se dérouler cet été :

En effet, après avoir envoyé en octobre 2019 deux émissaires de notre équipe pour participer aux rencontres de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) à Baunatal en Allemagne, nous avons décidé de tenter une action de communication : Nous nous proposons de recevoir 3 ou 4 jeunes allemands pendant environ une semaine à Aigre du 1er au 7 août puis 3 ou 4 jeunes français les accompagneraient en retour pour rester environ une semaine à Fahrenkrug du 8 au 13 août 2020.

L'idée était de faire découvrir Aigre à des jeunes allemands puis Fahrenkrug à des jeunes français tout en créant des liens et leur demander de faire la promotion de nos échanges historiques à la rentrée scolaire dès septembre 2020.

L'état d'esprit de notre association n'étant pas de limiter nos échanges aux seuls adultes actifs ou retraités, nous souhaitons que les démarches initiées par des jeunes soient soutenues.

Pour financer cette action, un dossier d'aide exceptionnelle avait été déposé à l'OFAJ à Berlin et la subvention a été accordée. En complément, la commune d'Aigre avait été sollicitée également et la réponse était favorable !

#### BADABOUM : CORONAVIRUS

On annule tout ! Bien évidemment, l'OFAJ nous a recontactés dès la réouverture des frontières mais une telle organisation ne se relance pas en un claquement de doigts.

De plus, et on peut le comprendre, les parents sont réticents à voir partir des adolescents seuls avec un risque de reconfinement toujours latent. Il ne manquerait plus qu'ils loupent la rentrée scolaire 2020 !

Domage car pour notre voyage en 2021, notre demande de subvention risque de ne pas être la seule....

Sur le plan statutaire, l'Assemblée Générale de l'Association des Echanges Internationaux n'a pas pu se tenir à la période habituelle mais le 15 juillet, dans la salle des fêtes d'Aigre, en respectant les gestes barrières.

Sur le plan financier, nous avons eu la chance de pouvoir faire un loto avant le confinement, merci aux joueurs fidèles qui nous permettent de mettre un peu de souffle dans nos comptes, après la semaine de réception des allemands en 2019.

Au cours de l'exercice passé, Benoît a assuré la trésorerie de main de maître et a redonné les livres comptables à Lucie pour l'exercice à venir.

Dès le mois de décembre 2020, nous vous proposerons des dates pour partir en Allemagne au cours de l'été 2021, pendant une semaine.

Il est nécessaire de signaler votre participation dès que possible après communication des dates retenues car il faut réserver un autobus et payer une part de plus en plus importante de la facture de transport lors de la réservation. (Une nouvelle fermeture des frontières serait bien sûr un cas de force majeure mais, vraiment, nous espérons que cela ne se produira plus !)



Nous vous souhaitons un bel été et nous espérons que toutes les associations de notre commune puissent passer cette année difficile et que les jours seront meilleurs sur la deuxième partie de l'année 2020.

**CARNET ROSE...** *Et non, ce fut du bleu ! bienvenue à MARIUS né pendant le confinement au sein du foyer d'Amandine et Erwan Sylvestre, deux fidèles de notre Association. Félicitations aux parents !*

Pour le Comité de Jumelage :  
Patricia RANOUIL 05 45 21 23 03 – Patricia BAZIRE  
Nadia CAILLAUD – Benoît MAUFRAS – Lucie CAILLAUD

---

## GYM DANCE

Après la période de confinement, nous avons pu reprendre notre activité au parc des Charmilles avec l'autorisation de la mairie. La saison se termine avec un effectif stable d'une cinquantaine d'adhérent(e)s également répartis sur les 2 cours.

### FORME, BIEN-ETRE, CONVIVIALITE

Vous pourrez nous rejoindre, au gymnase du Pays d'Aigre, le lundi, toujours aux mêmes horaires :

- Gym d'entretien : 17h45 – 18h45
- Gym dynamique : 19h – 20h

Avec notre nouvelle animatrice Aurore, puisque Patricia a pris sa retraite en fin de saison. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux membres du nouveau bureau :

Liliane Mégret : 06.37.69.84.92,  
Christianne Begouin : 05.45.65.37.15,  
Francine Chapelle : 06.75.38.73.29

**BONNES VACANCES ET AU PLAISIR DE SE RETROUVER A LA RENTREE !**

# AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS D'AIGRE



UN CENTRE DE SECOURS DYNAMIQUE ;

## La Sainte-Barbe

Le 15 février dernier, la Sainte-Barbe a été l'occasion de faire le bilan des activités du centre de secours d'Aigre.

Le lieutenant DAVID Bertrand, chef de centre, dressait devant les élus, les responsables du SDIS 16, les familles et invités le bilan d'une année dense avec 364 interventions et 418 sorties d'engins assurées par un effectif de 30 sapeurs (complété par 1 médecin et 1 vétérinaire) qui aujourd'hui se répartissent en 4 équipes. Des équipes qui suivent des plans de formation : recyclage, acquisition de spécialité, changement de grade.

Avec une mention pour la jeune Amandine Bernard qui a effectué tout son cursus en onze mois. Laurent Domain, président de l'amicale, recevait des mains de Serge SAUVET, président de l'union départementale de la Charente, une médaille pour son investissement au sein de l'UDSP16.

De gauche à droite  
Capitaine Serge Sauvet, Président UDSP16 -  
Adjudant Laurent Domain, Président de  
l'Amicale  
Colonel Jean Moine, Directeur départemental



## Belote

En mars 2020, les anciens sapeurs-pompiers du centre de secours ont organisé un concours de belote avec une dizaine d'équipes, ce fut un moment très convivial. L'après-midi s'est fini avec un verre de l'amitié.





Formation aux premiers secours

### CALENDRIER 2021

Un petit avant-goût pour les calendriers 2021, l'amicale a voulu changer d'horizon pour les calendriers 2021, des photos sur notre secteur activité d'intervention et nous remercions les communes qui nous ont accueillis pour cette année.

Je voudrais remercier anciens et actifs pour leurs soutiens pour les différentes manifestations durant ce début d'année très difficile pour tout le monde.

Avenue du 8 mai 1945 / 16140 AIGRE / [amicale.spaigre3@orange.fr](mailto:amicale.spaigre3@orange.fr)

**Laurent Domain - Président**

---

## JEUNESSE ET LOISIRS

Vu les événements sanitaires du début de l'année, nous n'avons pas pu réaliser nos animations prévues : loto en mars, soirée Valtaud avec Marpen et course des 2 Cagouilles en juillet. La frairie et l'ensemble des manèges et le feu d'artifice seront supprimés pour cette année et reprendrons, je l'espère, l'année prochaine.

Les conditions relatives à l'ensemble des attractions foraines et les conditions de circulation du public imposées par la préfecture, sont très compliquées à mettre en œuvre dans le cadre de notre frairie.

Nous avons néanmoins décidé, au cours de la réunion du 30 juin, de maintenir quelques animations car il y a plus de tolérance sur les conditions de réalisation des événements sportifs, à savoir :

- le 14 août : randonnée pédestre à 18h, Place de l'Eglise, suivie d'un repas animé par un groupe musical.
- le 16 août : course cycliste, à 15h place de la mairie de Villejésus, comme d'habitude.

Pour l'instant la brocante du 20 septembre nous paraît réalisable et devrait se faire comme convenu à Villejésus Place de l'Eglise.

Si ces animations se font comme prévues, nous demanderons à chacun de porter un masque et de respecter les consignes sanitaires affichées et demandées par les organisateurs.

Merci pour votre compréhension.

**Le président : Didier VIDEAU**

# HANDBALL PAYS D'AIGRE

La saison 2019/2020 se termine avec différents évènements.

Tout d'abord le 31 Janvier 2020 suite à une Assemblée Générale Extraordinaire Guy Robin a démissionné de son poste de président qui est repris par deux co-présidents qui sont Laurent Chevalerias et Hubert Marion.



Puis suite à la pandémie du Covid-19, les championnats se sont terminés prématurément suite à cela nos deux équipes séniors redescendent en championnat départemental.

Au niveau des autres catégories, nos -18 filles Nord Charente jouant en inter départementale ont terminé à la 3<sup>ème</sup> place de la poule haute, nos -15 filles Nord Charente ont terminé à la 2<sup>ème</sup> place du championnat départemental, nos -13 filles Nord Charente ont terminé 1<sup>er</sup> de la poule basse en championnat départemental, nos -13 garçons Nord Charente ont fini 2<sup>ème</sup> de leur poule, il y a aussi une entente avec St-Yrieix pour nos -11 filles et un collectif de -9 mixte.



A ce jour, nous avons toujours pas de date de reprise via les championnats sachant que les championnats professionnels reprennent normalement fin Septembre voir début Octobre 2020.

Je remercie tous ceux qui ont participé, cette saison 2020/2021, à la vie du club : dirigeant, joueuses, joueurs, éducateurs, bénévoles, parents, sponsors, élu, supporters, nos jeunes arbitres et nos amis.



Vous pouvez contacter pour de plus amples renseignements : Véronique Seguès : 05 45 21 10 31 ou 06 24 31 98 18 / Hubert Marion: 06 37 93 83 33

Site Facebook : Handball Pays d'Aigre

**Bonnes vacances à tous et prenez soin de vous, votre famille et de vos proches.**

# CLUB DE JUDO AIGRINOIS

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, le Dojo d'Aigre a fermé ses portes prématurément en mars dernier.

Face aux difficultés d'apprentissage de ce sport sans adversaire, quelques cours vidéo réalisables en solo à la maison, ont été mis en ligne sur le compte Facebook du club afin de garder un lien avec nos licenciés (Circuit training judo, les essentiels etc.....)

À ce jour, nous pouvons que satisfaire les licenciés de taïso (renforcement musculaire et cardio), en proposant des cours jusqu'à la fin juillet, à titre de compensation, mais en extérieur uniquement.

Notre Assemblée Générale clôturant la saison sportive 2019-2020 se fera à distance, ainsi que la cérémonie de fin d'année avec la remise des nouvelles ceintures et diplômes. (Dates à définir).

Également, nous souhaitons féliciter notre jeune judoka Benjamin Danjou qui a obtenu sa ceinture noire cette année à seulement 15 ans.

Citation de Jigoro Kano

*« Plus l'ascension est longue, plus la montée est difficile, plus grande sera la satisfaction et plus magnifique sera la vue une fois au sommet ».*

Les cours pour la saison prochaine commenceront mardi 8 septembre 2020 aux horaires habituels :

Mardi :

\* Baby judo (4/5ans): 18h/18h45

\* Pré-poussins (6/7 ans) et + : 18h45 /19h45

Vendredi :

\* Pré-poussins /poussins (8/9 ans et benjamins (10/11 ans) : 18h/19h

\* Benjamins et + : 19h /20h15

\* TAÏSO (renforcement musculaire/cardio) : 20h15 /21h15

\* SALLE DE MUSCULATION ouverte aux heures Judo/Taïso.

Pour toutes informations :

Présidente : Alice Favraud : 06 62 11 91 51

Facebook : Judoclub aigre



# ASSOCIATION SPORTIVE AIGRINOISE

## Une saison chaotique et à rebondissements.

La saison 2019 – 2020 a pris une tournure inédite pour nos jaunes et bleus de l'AS AIGRE. En effet, entre intempéries, calendriers perturbés et saison abrégée de moitié à cause du confinement, nos footballeurs ont eu du mal à se dépenser sur les terrains Charentais. Néanmoins, dans ce climat particulier, notre club s'en sort plus que bien, et nous pouvons nous satisfaire des résultats.



Photo Pascal NOURRI

3 équipes étaient respectivement engagées en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> division. Chaque effectif était composé de joueurs d'expérience et de jeunes découvrant pour la plupart la catégorie sénior.

Concernant l'équipe A, le binôme d'entraîneurs Éric JOLLY / Gaëtan CROIZARD peut se satisfaire de son groupe élargi, puisque au moment où la saison fut achevée, l'AS Aigre pointait à la 1<sup>ère</sup> place du classement, synonyme de montée en 1<sup>ère</sup> division départementale. Le travail qui fut amorcé par le duo d'entraîneurs devra être confirmé la saison prochaine afin de bien figurer dans l'élite charentaise.

L'équipe B était confrontée à une poule très relevée de la 3<sup>e</sup> division. Les débuts furent chaotiques, malgré la qualité des joueurs alignés chaque week-end. Au bout de quelques matches accrochés, le groupe emmené par Romain Ferrand et Laurent Valeau a fini par trouver son organisation et s'est mis à produire un jeu plus huilé qui a amené des victoires méritées. L'équipe termine donc en milieu de classement, mais devra repartir la saison prochaine sur cette cohésion de groupe qui a amené la réussite.

Enfin, l'équipe C a su faire bonne figure dans sa poule, créant un jeu donnant du plaisir aux joueurs mais aussi aux spectateurs. Là aussi, l'expérience mixée à certains jeunes pouvant aspirer à évoluer sur des niveaux plus hauts a été la clef de la réussite. Seule ombre au tableau, les difficultés liées à la présence le jour des matches. En effet, le groupe s'est trop souvent retrouvé en effectif réduit à cause du manque de respect et d'assiduité de quelques joueurs. Ceci dit, cette équipe encadrée par Philippe Cardin et Ludovic Boucardeau, finit dans le haut de tableau. Le club nourrit des ambitions la saison prochaine pour l'équipe C, souhaitant la faire monter pour la voir évoluer en 4<sup>e</sup> division ; ce sera possible au prix de l'investissement de tous.

La saison prochaine est déjà en cours de préparation à l'AS AIGRE, avec les premières recrues effectuées pour étoffer l'effectif et pallier certains départs. Toutes les personnes intéressées pour faire partie du club (joueurs, dirigeants, arbitres, membre du bureau...) peuvent se faire connaître auprès de Laurent VALEAU au café du commerce à Aigre.

Une journée de reprise couplant matchs et moments conviviaux sera organisée par le club en partenariat avec les joueurs, dès que les conditions sanitaires le permettront ; cela permettra de reprendre contact, accueillir les recrues et surtout fêter la montée en 1<sup>ère</sup> division !

Côté extra sportif, les conditions sanitaires nous ont privés de nos recettes les plus importantes, mettant à mal notre trésorerie. Nous sommes donc toujours à la recherche de sponsors, proposant des affichages autour de notre stade, avec une visibilité qui sera accrue étant donné le niveau atteint par l'équipe fanion. Pour les entreprises qui seraient intéressées pour intégrer notre offre de partenariat, n'hésitez pas à prendre contact avec Julien Blancant au 06 78 77 88 86.

# HISTOIRES DU PAYS D'AIGRE

La crise sanitaire qui a sévi dans le monde et malheureusement en France nous a obligés à suspendre nos activités que nous reprendrons dès que cela sera possible.

Nous avons pendant le temps de confinement mis en page le numéro 41 de la revue. Le texte est maintenant à l'impression. Nous le diffuserons quand nous pourrons de nouveau nous réunir en toute convivialité.

L'ensemble de la population sera avisé par la presse des nouvelles dispositions.

Nous vous souhaitons un bel été et vous disons à bientôt.

Le responsable **Michel Perrain**



Aigre - Ancienne Rue de la Poste aujourd'hui Rue du Pont-Boursier



Un 14 Juillet à Villejésus

## LA VIE INTERCOMMUNALE

### SIVOS ECOLE MATERNELLE D'AIGRE

Installation du Comité Syndical et élection du Président et du Vice-président

Le 15 juin 2020 les membres du Comité Syndical du SIVOS de l'école maternelle du secteur d'Aigre désignés des communes membres (Aigre, Barbezières, Ebréon, Mons, Saint-Fraigne, Ranville-Breuillaud et Verdille) se sont réunis à la Mairie d'Aigre afin d'élire le Président et le Vice-Président.

#### **Election du Président :**

Présents : 14

Votants : 14

Candidat : Renaud COMBAUD

Bulletins blancs : 2

Exprimés : 12

A obtenu : Renaud COMBAUD : 12 (élu Président)

#### **Election du Vice-Président**

Présents : 14

Votants : 14

Candidat : Evelyne LACHAISE

Bulletins blancs : 1

Exprimés : 13

A obtenu : Evelyne LACHAISE : 13 (Elue Vice-Présidente)

### SIVOS FOUQUEURE – TUSSON – BESSÉ – VILLEJÉSUS

Installation du Comité Syndical et élection du Président et du Vice-président

Le 20 juillet 2020 les membres du Comité Syndicale du SIVOS Fouqueure – Tusson – Bessé – Villejésus, désignés des communes membres (Bessé, Fouqueure, Tusson, Aigre), se sont réunis afin d'élire le président et le Vice-Président

#### **Election du Président :**

Présents : 8

Votants : 8

Candidat : Yves FLAUD

Bulletins blancs : 1

Exprimés : 7

A obtenu : Yves FLAUD : 7 (élu Président)

#### **Election du Vice-Président**

Présents : 8

Votants : 8

Candidat : Eric BOUCHET

Bulletins blancs : 0

Exprimés : 8

A obtenu : Eric BOUCHET : 8 (Elu Vice-Président)

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Le jeudi 16 juillet 2020 a eu lieu l'installation du nouvel exécutif de votre communauté de communes Cœur de Charente.

Christian Croizard a été élu à la présidence de la Communauté de communes Cœur de Charente ; il succède ainsi à Jean-Pierre de Fallois.



Les 70 conseillers communautaires, dont 4 sont issus de la commune d'Aigre (Renaud Combaud, Brigitte Fouré, Olivier Geoffrion, Nadia Caillaud), ont ensuite procédé à l'élection des vice-présidents :

- 1<sup>er</sup> vice-président, Laurent Danède, en charge de l'Urbanisme, Environnement et Finances
- 2<sup>ème</sup> vice-président, Franck Bonnet, en charge des Projets structurants et GEMAPI
- 3<sup>ème</sup> vice-président, Philippe Boireaud, en charge des Affaires sociales, Mobilités et Vie associative
- 4<sup>ème</sup> vice-président, Jean-Marc De Lustrac, en charge de la Santé et Sport
- 5<sup>ème</sup> vice-président, Renaud Combaud, en charge de l'Économie, Tourisme et Agriculture
- 6<sup>ème</sup> vice-président, Christine Soury, en charge de l'Enfance et Jeunesse
- 7<sup>ème</sup> vice-président, Nadia Caillaud, en charge des Équipements communautaires
- 8<sup>ème</sup> vice-président, Éric Bouchet, en charge de la Communication, Patrimoine et Culture
- 9<sup>ème</sup> vice-président, Didier Champaloux, en charge de l'Assainissement et de la Voirie

### **LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE « LE P'TIT D'OSME »**

Trois services dédiés à la petite enfance proposés par la Communauté de communes Cœur de Charente :

#### **Le multi-accueil :**

- Lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation, destiné aux enfants de 10 semaines à 3 ans et encadré par une équipe professionnelle de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture ou CAP petite enfance)
- L'enfant est accueilli sur contrat annuel (permettant de prévoir les temps d'accueil) ou sur réservation en fonction des places disponibles. Possibilité d'accueil en journée complète, demi-journée, en fonction des besoins.
- Inscription préalable obligatoire : prendre contact avec la directrice.

*Horaires du multi-accueil : le mardi de 9h à 13h et le jeudi de 9h à 17h. Service payant : Tarif horaire calculé en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge (Tarif moyen en 2019 : 0,50€ / heure)*

#### **Le relais assistantes maternelles (RAM) :**

- Rencontres collectives :
- Destinées aux professionnels de l'accueil individuel et aux enfants qu'elles accueillent (sur réservation)
- Organisées autour d'ateliers d'éveils, d'échanges sur le développement de l'enfant, et de partages d'expériences professionnelles
- Encadrées par une éducatrice de jeunes enfants
- Afin de participer, contacter la directrice au préalable.
- Permanences administratives : Par téléphone ou sur rendez-vous
- Destinées aux parents (ou futurs) et aux professionnels de l'accueil individuel à domicile (ou futurs)
- Vous informent sur la petite enfance (les différents modes d'accueil, la mise en relation parents-assistantes maternelles, les démarches employeurs et le droit du travail applicable)

*Horaires du RAM : Les accueils collectifs ont lieu le lundi et vendredi de 9h à 11h30 ;*

- Les permanences (par téléphone ou sur rendez-vous) se tiennent le lundi de 16h à 18h. Service gratuit

### Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) :

- Lieu de jeux, de rencontres, d'écoute et d'échanges avec d'autres familles et des professionnelles.
- Encadré par deux professionnelles de la petite enfance
- Ouvert à toutes les familles d'enfants de moins de 6 ans
- Temps d'accueil, en présence du parent, qui ne nécessite ni inscription, ni réservation, ni engagement de fréquentation.
- Horaires du LAEP : le mercredi de 9h à 12h. Service gratuit

Depuis le 11 mai dernier, l'établissement applique toutes les mesures sanitaires réglementaires afin d'éviter la propagation du virus Covid 19 et garantir ainsi un accueil en toute sérénité dans nos services. Par ailleurs, notre structure veille au bien-être de votre enfant :

- Sa prise en charge respecte ses besoins, ses capacités et ses envies de découverte : les activités proposées, l'organisation des espaces et des temps de vie sont pensés en ce sens ;
- Les parents sont associés et informés des progrès ou difficultés de leur enfant : ils peuvent trouver l'écoute nécessaire et être aidés pour trouver leurs solutions ;
- La structure est engagée dans une démarche de santé environnementale : à ce titre, elle veille à limiter l'exposition des perturbateurs endocriniens en choisissant les produits d'entretien ou d'hygiène les plus respectueux, entre autres.

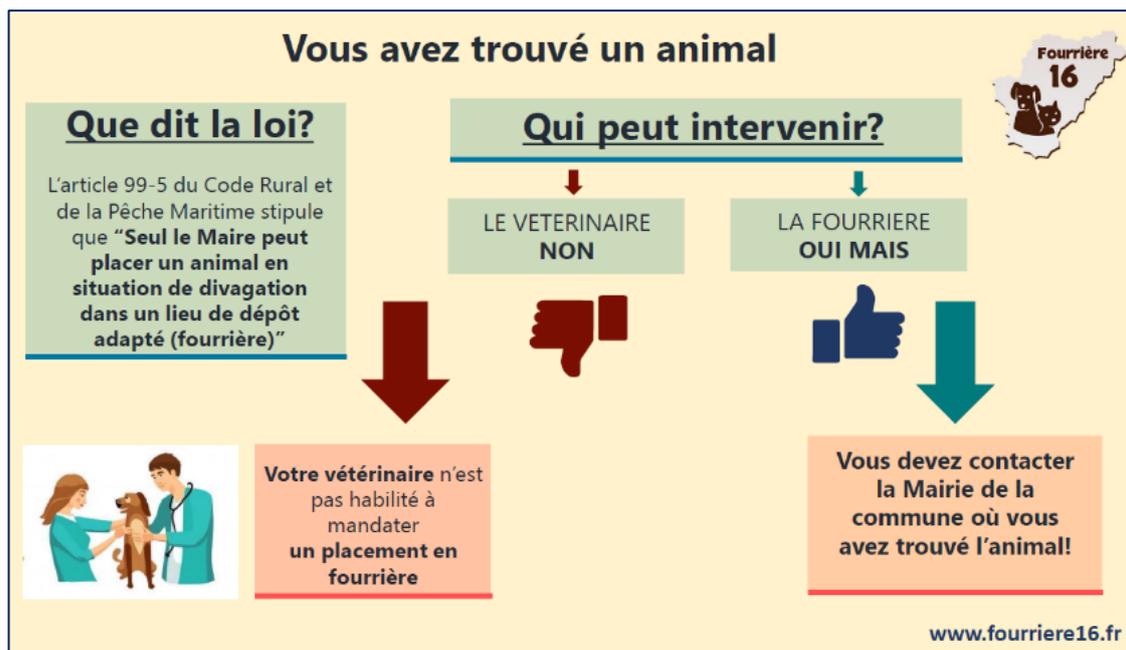
Enfin, les professionnelles ont à cœur d'échanger avec chacun pour garantir la réussite de l'accueil.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable, Mme. Emmanuelle Deslande : par téléphone : 05.45.60.31.39, le lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h et le mercredi et vendredi de 9h à 12h. Par mail : mpeagrecoeurdecharente.fr

A noter : Les services sont fermés au mois d'août et entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'An.

Et retrouvez toutes les informations sur les différents services de la CDC sur le site : [www.coeurdecharente](http://www.coeurdecharente)

## LA FOURRIÈRE



## **PETR**

### **L'ambrosie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !**

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine. Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays Ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

### **Comment reconnaître l'ambrosie ?**

L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoise commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



Levée Avril à mai



Croissance Juin à août



Floraison Août à octobre

### **Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?**

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

#### **Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !**

**Si vous découvrez de l'ambrosie, vous devez signaler sa présence :**

- ▲ Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambrosie »
- ▲ Par Internet à l'adresse <http://www.signalement-ambrosie.fr/>
- ▲ En informant votre mairie

**Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :**

- ▲ Évitez les sols nus
- ▲ Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet

**L'ambrosie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Détruisez-la !**

Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambrosie » : lien <http://www.ambrosie.info>

## EXPRESSION DES ÉLUS

A la demande des élus issus de la liste « Ensemble pour notre commune nouvelle » et comme la loi l'autorise, une page est réservée à l'expression des élus. Chaque texte est publié sous la responsabilité des élus concernés.

### « UNISSONS NOS FORCES »

Chères Aigrinoises et Chers Aigrinois, Chers Villesalémoises et Chères Villesalémois,

Les 23 candidats de la liste « Unissons nos forces » menée par Renaud COMBAUD, tiennent à saluer l'ensemble des électeurs qui sont allés voter aux élections municipales du 15 mars dernier malgré le contexte sanitaire, et souhaitent remercier celles et ceux qui leur ont accordé leur confiance, permettant à notre liste d'arriver en tête avec 54,5% des suffrages, et d'obtenir 18 élus au sein de notre nouveau conseil municipal.

Désormais, le temps de la campagne et des élections est terminé. Nous formerons, pour les six ans à venir, un seul et même conseil municipal, avec les élus issus des deux listes qui étaient en lice.

De la même manière, nous serons, pour les six ans à venir, un conseil municipal au service de tous les aigrinois et de tous les villesalémois. Notre volonté commune est d'agir dans l'intérêt général.

L'équipe municipale est profondément renouvelée, puisqu'elle compte 17 nouveaux élus sur les 23, et pour 14 d'entre nous il s'agit de notre premier mandat municipal. Nous formons un conseil municipal jeune, mais pas inexpérimenté, que ce soit par nos professions respectives, notre investissement associatif, et surtout par notre énergie, nos idées, ainsi que notre volonté d'œuvrer pour le bien commun.

Nous avons aussi à cœur de veiller à l'équilibre entre les communes fondatrices, Aigre et Villejésus, dont il est primordial de préserver l'identité.

Enfin, et c'était un engagement pris durant la campagne, vos élus, vont se dégager du temps afin de pleinement s'investir pour notre commune et ses administrés, en lien étroit également avec tous les employés communaux dont nous tenons à saluer le dévouement et le professionnalisme.

Bien évidemment, les premiers mois de notre prise de fonctions se déroulent dans un contexte inédit, puisque nous subissons une crise sanitaire dont nous ne savons pas quand elle s'arrêtera, mais avec laquelle nous devons vivre pour plusieurs mois encore. Ainsi, nos commerces ont pu rouvrir, quelques animations sont organisées, mais nous savons que le retour à la « vie d'avant » ne sera pas pour demain.

Votre nouveau conseil municipal se tient à la disposition de chaque habitant, de nos entreprises et de nos associations, pour les accompagner au mieux.

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, nous vous souhaitons un bel été !

### « ENSEMBLE POUR NOTRE COMMUNE NOUVELLE »

Chers amis,

Nous tenons à vous remercier pour le soutien que vous nous avez apporté lors des élections. Vous avez été 45,5% à nous témoigner votre confiance (53.62% à Villejésus). Nous avons ainsi obtenu 5 sièges au sein du conseil pour vous représenter, sièges attribués à A.Guillaume, D.Hyvernaud-Pineau, P.Ranouil, N.CAILLAUD et C.TYRÉ, après concertation avec les personnes en tête de notre liste qui ont souhaité ne pas poursuivre. C'est ainsi que Nadia Caillaud nous représente au Conseil Communautaire.

Nous remercions nos co-listiers qui nous apportent soutiens, encouragements et conseils. Chacun de nous a souhaité s'impliquer dans ce nouveau conseil avec un état d'esprit participatif. Nous avons intégré les commissions en fonction des compétences qui nous sont propres : A.Guillaume aux affaires scolaires, à la solidarité et au CCAS, D.Hyvernaud-Pineau à l'animation du territoire, à l'attractivité et à la CCID, P.RANOUIL à l'administration générale, finances et communication, N.Caillaud à l'administration générale, finances et communication ainsi qu'à l'attractivité C.TYRE au cadre de vie et à la CAO.

Nous constatons avec plaisir que la nouvelle municipalité reconduit les projets initiés par le précédent conseil : l'inscription de La Cagouille sur le site «1000 cafés», la vente de la longère rue basse, l'aménagement du parc des Charmilles, la réfection du terrain de tennis, le projet photovoltaïque au Bois de la Sablière, le suivi du logement groupé rénové par SOLIHA ou l'achat de matériel pour la cantine de l'école. Le projet « Bréjasson » est en discussion.

Nous sommes à votre écoute et très motivés pour vous être utile.

Enfin, malgré la situation sanitaire délicate, nous vous souhaitons un bel été.

## PERMANENCES

### A la Mairie d'Aigre

#### Conciliateur de justice

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h (Sans rendez-vous)

#### Conseillers Départementaux



Brigitte FOURÉ  
Didier VILLAT

De 10h 30 à 12h  
Jeudi 17 septembre  
Jeudi 15 octobre  
Jeudi 19 novembre  
Jeudi 10 décembre

### Autres permanences

#### Au Centre Médico-Social - 7 Grande-rue

Assistant social de secteur

Uniquement sur rendez-vous au ☎ 05.16.09.51.00

#### A la Communauté de Communes 10 Rue du Pont-Raymond

Mission Locale : Aides aux demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans

Vendredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous au ☎ 05 45 29 55 10

#### A la Poste

Maison des Services Au Public (MSAP)

CAF, L'Assurance Maladie, La MSA et Pôle Emploi  
Aux heures d'ouverture de La Poste

**Le Maire et le Conseil Municipal d'Aigre  
remercient l'ensemble des personnels de santé, les  
entreprises, les artisans, les commerçants et  
toutes les personnes qui ont œuvrées pendant le  
confinement pour faire face à la crise sanitaire  
liée au COVID-19**



Bulletin réalisé et imprimé par le secrétariat de la Mairie d'Aigre  
Directeur de publication : Renaud COMBAUD  
ISSN : 2727-1285 © Mairie d'Aigre Août 2020